



Vendre sa maison : le point sur les diagnostics immobiliers

- Fiche rédigée par l'équipe éditoriale de WebLex
- Dernière vérification de la fiche : 19/06/2019
- Dernière mise à jour de la fiche : 19/06/2019

Si vous souhaitez vendre votre maison, il ne faut surtout pas négliger l'établissement des diagnostics immobiliers. Ces diagnostics sont un élément essentiel et nécessaire pour la réalisation de la vente de votre maison. Quelles précautions devez-vous prendre ?

Diagnostics immobiliers : une élaboration encadrée

Un dossier à établir en cas de vente... Lorsque vous souhaitez vendre votre bien immobilier, un diagnostic technique doit être établi pour être joint au compromis de vente et à l'acte authentique de vente.

...mais aussi en cas de location...

{ABONNEZ-VOUS}

Diagnostics immobiliers : la responsabilité du professionnel

Un dossier rédigé par un diagnostiqueur immobilier. Ce n'est pas vous-même qui allez établir le diagnostic technique. Il sera réalisé par un professionnel : le diagnostiqueur immobilier. Il faut bien le choisir, car si vous faites appel à une personne non qualifiée, vous risquez 1 500 € d'amende.

Une double responsabilité...

{ABONNEZ-VOUS}